

Réf: Dossier 267784

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE LASER » en abrégé « IVOIRE LASER »

Siège ABIDJAN Abobo-baoulé 2eme EXT Lot 3084

Ilot 271 Parcelle 291 Section AO, Lot 3084, Ilot 271

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE LASER » en abrégé «

IVOIRE LASER »

Objet : Imprimerie ;
Informatique ;
Electronique ;
Conception, production et maintenance de
système laser ;
Communication et télécommunication ;
Technologie de visualisation ;
Sciences et technologie ;
Recherche scientifique ;
Import-Export ;
Consulting ;
Sécurité et marquage ;
Industrie ;
Education ;
Divertissement ;
Prestations divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;

la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée ;

et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Abobo-baoulé 2eme EXT Lot 3084
Ilot 271 Parcelle 291 Section AO, Lot 3084, Ilot 271

Dirigeant(s) M SOUMAHORO SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B12-06742 du 27/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83588/GTCA/RC/2023 du 27/11/2023

